

# Changement de priorité

Faire passer en premier les intérêts du peuple somalien

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)



De jeunes résidents d'un camp de personnes déplacées internes à Mogadiscio. Photo : HIJRA

Plus de six mois après que les Nations Unies aient décrété l'état de famine en Somalie, le pays est toujours en proie à la pire crise humanitaire de ces dernières décennies. 325 000 enfants souffrent toujours de malnutrition aiguë et environ 31 % de la population restent en situation de crise. L'intensification de la réponse internationale amorcée en juillet 2011, conjuguée aux efforts de la société civile et des communautés somaliennes, a permis de sauver de nombreuses vies. Cependant, l'accès aux personnes qui ont besoin d'aide s'est détérioré à cause de l'expulsion d'organisations humanitaires et de l'intensification des opérations militaires soutenues par la communauté internationale. L'effet de la sécheresse s'estompe progressivement, mais les perspectives restent sombres pour plus de 2,3 millions de Somaliens qui ont toujours besoin d'assistance humanitaire.

C'est en Somalie que réside avant tout la responsabilité de cette situation, où les factions belligérantes sont accusées d'entraver et de détourner les flux d'aide humanitaire. Mais la communauté internationale est aussi à blâmer ; les politiques qui ont fait primer les préoccupations sécuritaires internationales sur les besoins, les intérêts et les souhaits du peuple Somali ont par inadvertance nourri le conflit et la crise humanitaire.

En février 2012, les gouvernements et les institutions les plus influents de la région ainsi que des acteurs du monde musulman et occidental se réuniront à Londres pour tracer la voie à suivre. Ils doivent saisir cette opportunité pour recentrer les priorités sur le peuple somalien, ce que les politiques du passé ne sont pas parvenues à faire. Il faut pour cela élaborer des stratégies plus cohérentes qui garantissent une aide et une protection aux personnes qui en ont besoin, et aborder les causes profondes du conflit prolongé et de la vulnérabilité chronique en Somalie, tout en élaborant des stratégies cohérentes pour que l'aide humanitaire parvienne à ceux qui en ont besoin.

# Introduction

Plus de six mois après que les Nations Unies aient décrété l'état de famine en Somalie, le pays est toujours en proie à la pire crise humanitaire de ces dernières décennies. Plus de 325 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë en Somalie, et environ 31 % de la population totale est en situation de crise<sup>1</sup>, tandis que des centaines de milliers de Somaliens ont fui vers les pays voisins.

Une réponse plus anticipée aux alertes de famine aurait permis de sauver beaucoup plus de vies<sup>2</sup> ; cependant les taux de malnutrition et de mortalité se sont considérablement améliorés grâce à l'intensification à partir de juillet des opérations d'urgence conjuguées aux efforts des communautés et de la société civile somalienne<sup>3</sup>. Mais la capacité des personnes les plus démunies à accéder à une assistance vitale s'est détériorée dans certaines zones, menaçant les progrès réalisés jusqu'ici et limitant l'expansion du soutien aux moyens de subsistance essentiels pour développer la résilience des populations aux futurs chocs environnementaux. Un des facteurs déterminant a été l'expulsion de vingt-sept organisations humanitaires des régions du Sud et du Centre de la Somalie sous contrôle de l'opposition en novembre 2011 et janvier 2012, ainsi que la suspension des opérations par deux organisations en raison de l'insécurité et des contraintes imposées par les autorités locales, qui ont considérablement réduit la capacité d'intervention dans de nombreuses zones<sup>4</sup>. Par ailleurs, bien qu'il soit difficile de prédire l'évolution de la situation, la reprise des affrontements depuis la fin 2011 empêche de nombreux civils dans les régions du Sud de la Somalie de trouver de l'aide de part et d'autre des lignes de front qui ne cessent de fluctuer, et elle a provoqué la fuite d'autres civils<sup>5</sup>. L'effet de la sécheresse s'estompe progressivement, mais les perspectives restent sombres pour plus de 2,3 millions de Somaliens qui nécessitent toujours une assistance humanitaire selon les Nations Unies.

C'est en Somalie que réside avant tout la responsabilité de cette situation, où les factions des deux camps en présence dans ce conflit interminable sont accusées d'entraver et de détourner les flux d'aide vitale<sup>6</sup>. La communauté internationale a également une part de responsabilité dans cette situation. Alors que le conflit en Somalie demeure une source de préoccupation légitime pour la sécurité régionale et internationale, les politiques qui ont fait primer ces préoccupations sur les besoins à court et long terme du peuple somalien se sont soldées par un échec, et ont involontairement nourri le conflit et exacerbé la crise humanitaire. Le temps est venu, comme l'admettent certains gouvernements, d'adopter de nouvelles politiques pour continuer à répondre aux besoins humanitaires immédiats des somaliens, et pour ouvrir la voie à une paix et un développement durables auxquels ils aspirent depuis longtemps.

## Une opportunité pour une nouvelle approche

En février 2012, les gouvernements influents de la région et des pays du monde musulman et occidental, ainsi que des institutions comme

les Nations Unies, l'Union Africaine (UA), l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI) et la Ligue des États Arabes (LEA), se rencontreront à Londres pour reconsidérer leur approche en Somalie et tracer la voie à suivre. Ils doivent saisir cette opportunité pour élaborer des politiques plus cohérentes, de telle sorte que les somaliens qui en ont le plus besoin reçoivent l'assistance et la protection auxquelles ils peuvent prétendre, tout en abordant de manière plus efficace les causes profondes du conflit en Somalie. Ce faisant, ils devraient redoubler d'efforts pour respecter les engagements auxquels ils ont souscrit et selon lesquels la distribution d'aide humanitaire doit respecter les principes humanitaires fondamentaux d'humanité, d'impartialité et d'indépendance.<sup>7</sup>

Une seule conférence ne suffira pas à tout changer. Toutefois, la conférence de Londres représente une occasion unique de définir une nouvelle approche à l'égard du pays en procédant au recentrage des efforts humanitaires internationaux, en abandonnant les politiques contre-productives, et en prenant des mesures concrètes en faveur d'une solution politique inclusive au conflit et à la crise.

## Les priorités pour l'avenir

Le succès de la conférence de Londres doit être jugé à l'aune de la réponse de la communauté internationale à trois problématiques, qui permettront dans une large mesure de déterminer si les efforts internationaux servent au bout du compte les intérêts des Somaliens :

- les acteurs de la région, du monde occidental et musulman doivent user de leur influence pour convaincre toutes les parties concernées de garantir un accès élargi à l'assistance humanitaire, tout en respectant les principes humanitaires, tandis que les gouvernements donateurs et les organisations humanitaires devront parallèlement élargir leurs programmes humanitaires ainsi que les programmes de construction de la résilience à long-terme ;
- la conférence doit prendre des mesures pour garantir que les stratégies politiques et sécuritaires ne compromettent pas l'assistance humanitaire ; et
- la priorité doit être donnée à des solutions au conflit et à la crise humanitaire non-militaires et durables, en particulier en faisant participer une large partie de la population somalienne au développement de ces solutions.

La section suivante du présent document propose des recommandations tirées de l'expérience d'Oxfam sur les conditions nécessaires pour établir un nouvel ordre du jour pour la Somalie. Les sections suivantes expliquent de manière plus détaillée l'environnement opérationnel et les répercussions des différentes politiques sur les efforts humanitaires. Le succès de la conférence de Londres dépendra de la collaboration de tous pour définir une nouvelle voie pour l'avenir, qui sera guidée et déterminée par les besoins, les intérêts ainsi que les souhaits du peuple somalien.

# Un nouvel ordre du jour pour la Somalie

Nous appelons toutes les parties concernées à adopter les recommandations suivantes, qui permettront d'établir un nouveau cadre politique cohérent et orienté vers une solution politique inclusive sur le long-terme, qui fasse passer en premier les intérêts du peuple somalien.

## 1. Garantir l'accès humanitaire, la fourniture coordonnée des secours et le développement à long-terme

Des gens meurent en Somalie parce que trop de communautés affectées ne peuvent pas accéder à une assistance vitale. Remédier à cette situation est une responsabilité mondiale. Des acteurs influents, comme la Turquie, les États du Golfe (notamment le Qatar et l'Arabie Saoudite), ainsi que les institutions comme la LEA et l'OCI sont susceptibles de promouvoir le dialogue avec les parties concernées en coordination avec l'ONU et l'UA.

Tous les participants à la conférence de Londres doivent :

- travailler conjointement avec les acteurs locaux influents, tels les anciens, les femmes, les chefs religieux et le monde des affaires en Somalie, ainsi qu'avec des membres du Gouvernement fédéral de transition (GFT) et les éléments modérés des groupes d'opposition, les gouvernements régionaux et les organes intergouvernementaux pour promouvoir l'accès humanitaire, tout en s'abstenant de prétendre représenter les organisations humanitaires, qui doivent conserver leur indépendance ;
- se baser sur le protocole d'accord mondial récemment conclu entre l'OCI et l'ONU en vue de développer une approche commune pour relever les enjeux humanitaires fondamentaux d'accès et de coordination en Somalie ;
- lancer un appel pour une conférence humanitaire de haut niveau, sous l'égide de l'ONU, et parrainée par la LEA<sup>8</sup>, l'OCI et l'UA, afin de poursuivre le développement et la mise en œuvre de stratégies visant à maximiser l'accès des communautés affectées à l'assistance humanitaire, qui capitalisent sur les engagements humanitaires souscrits lors d'événements organisés parallèlement à la conférence de Londres et qui restent axées sur les priorités humanitaires jusqu'à la conférence organisée sous l'égide de la Turquie, dont la date provisoire est fixée à 2012. L'objectif général est d'améliorer le partage d'analyses et d'informations, de répertorier les besoins non couverts, de gérer les risques, de nouer des partenariats efficaces et de garantir l'impartialité et l'indépendance de la distribution d'aide ;
- soutenir les organisations humanitaires pour les aider à travailler au sein des structures communautaires, en reconnaissant leurs enjeux ainsi que les coûts élevés qu'elles encourent en opérant dans

certaines régions, en les aidant à faire entendre la voix des femmes, et à développer des activités de préparation et de réponses aux catastrophes, ainsi que des plans à long-terme pour renforcer la résilience des communautés aux chocs futurs ;

- donner la priorité aux programmes de résilience en : augmentant le financement destiné au rétablissement des moyens de subsistance et à la résilience ; en intégrant la réduction des risques de catastrophes à la programmation humanitaire ; en établissant des mécanismes de financement pluriannuels compatibles avec les échéanciers du développement des moyens de subsistance ; et en donnant aux réponses la flexibilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux alertes précoces d'une nouvelle crise alimentaire<sup>9</sup>.

## **2. Empêcher les stratégies politiques et sécuritaires de compromettre l'assistance humanitaire**

À ce jour, le volet militaire de l'approche de la communauté internationale de la paix et de la sécurité en Somalie, conjugué aux efforts visant à renforcer l'état imposés par la communauté internationale, n'a pas rétabli la stabilité dans le pays ni aidé à mettre en place des organes gouvernementaux responsables. Au contraire, ils ont parfois exacerbé la crise humanitaire et ont rendu difficile l'obtention d'aide pour les personnes qui le nécessitaient.

Tous les gouvernements et les forces internationales engagés en Somalie doivent :

- veiller à ce que les mesures proposées lors de la conférence de Londres au regard des objectifs internationaux politiques et de sécurité soient jugées à la lumière de leurs éventuelles répercussions sur l'accès et les besoins humanitaires, ainsi que sur la protection de la population civile. Ils doivent également établir dans la formulation de ces mesures une nette distinction entre les objectifs politiques et de sécurité d'une part, et l'action et les objectifs humanitaires d'autre part ;
- procéder à un examen systématique des politiques actuelles pour évaluer les répercussions négatives qu'elles pourraient avoir sur l'impartialité et l'indépendance de l'action humanitaire, en concertation avec les organisations humanitaires opérationnelles, et les modifier en conséquence ;
- veiller à ce que le soutien diplomatique, financier et militaire de la communauté internationale au GFT et aux forces alliées soit respectueux du droit international humanitaire et du droit international des droits humains ; il conviendra pour cela d'évaluer les risques de violations et de contrôler le respect de ces lois ;
- veiller à ce que les forces terrestres, navales ou aériennes déployées en Somalie reçoivent une formation pratique sur le droit international humanitaire, renforcé par un soutien et une supervision visant à limiter les dommages infligés aux populations civiles, et à ce qu'elles soient tenues responsables de leurs efforts dans ce sens. Cela implique notamment de mobiliser des ressources et un soutien pour établir un mécanisme de suivi, de rédaction de rapport et de réponse à tous les dommages causés aux civils ;

- veiller à ce que la planification et l'exécution des stratégies militaires prennent en compte leurs répercussions sur les besoins et l'assistance humanitaires ; veiller à ce que les Somaliens réfugiés dans d'autres pays reçoivent l'assistance et la protection qu'ils nécessitent, et que leur droit à un retour volontaire dans des conditions dignes et sûres soit respecté. Cela implique notamment un appui financier additionnel de la part de la communauté internationale pour soutenir les efforts des pays accueillant un grand nombre de réfugiés.

### **3. Soutenir des solutions politiques inclusives en faveur de tous les Somaliens**

Au bout du compte, un processus de réconciliation et de consolidation de la paix pourra être instauré uniquement grâce à une approche inclusive en Somalie. Les acteurs régionaux et internationaux peuvent jouer un rôle de médiateurs important, mais l'engagement politique externe doit soutenir les efforts déployés par les Somaliens, notamment la société civile et les femmes en particulier, pour ramener la paix et la stabilité dans le pays – et ouvrir enfin la perspective d'un développement durable. En l'absence d'un gouvernement central efficace en Somalie, nul ne semble savoir précisément qui exerce le leadership. Pourtant plusieurs initiatives locales sont parvenues à établir des structures politiques et administratives, dont beaucoup semblent être stables<sup>10</sup>.

La communauté internationale devrait :

- faciliter le dialogue entre les acteurs musulmans, arabes et occidentaux, pour l'élaboration d'une stratégie à long-terme pour la Somalie, qui capitalise sur les approches somaliennes de consolidation de la paix pour que la médiation de la communauté internationale soit plus efficace et soutenue. Les stratégies devraient explicitement reconnaître les capacités des Somaliens et des Somaliennes à résoudre le conflit comme ils l'entendent et investir pour les renforcer ;
- veiller à ce que les programmes et les initiatives pour consolider l'État et la paix insistent davantage sur l'importance de leur prise en main par les Somaliens – notamment grâce à un engagement systématique auprès des autorités sous-nationales – et maintiennent une nette distinction à l'égard des efforts humanitaires ;
- donner aux groupes de la société civile somalienne et aux organisations humanitaires la possibilité d'apporter une contribution importante aux forums internationaux sur la paix et la sécurité, et sur les questions humanitaires en Somalie. En particulier, il conviendrait de créer des opportunités de travailler avec les associations de femmes pour exploiter la contribution des Somaliennes à ces efforts ;
- se servir des relations diplomatiques et de la coopération avec les chefs religieux et d'autres responsables pour favoriser un meilleur dialogue entre les factions somaliennes, dans l'objectif d'établir la sécurité et une paix durable pour le peuple somalien ;
- assurer qu'il existe un espace suffisant pour le dialogue politique avec les éléments modérés des groupes d'opposition, pour fournir les fondations d'un règlement politique durable.

### 3

## Un appel pour des politiques internationales axées sur les besoins des Somaliens

Préoccupée depuis de nombreuses années par les risques posés par un « État en déliquescence » pour la sécurité régionale et internationale, la communauté internationale a cherché à « stabiliser » la Somalie et à rétablir un gouvernement central fonctionnel, tout en essayant parallèlement de répondre à une crise humanitaire prolongée qui ne cessait d'empirer. Pendant cette période, le pays a continué à bénéficier d'une aide humanitaire et pour le développement conséquente, à hauteur de 439 millions USD par an en moyenne<sup>11</sup>. Pourtant, au lieu d'être complémentaires et compatibles, les initiatives humanitaires et le soutien de la communauté internationale à la construction de l'État ainsi que les interventions militaires ont parfois été incohérents.

« Il y a de nombreux acteurs aux intérêts divergents, dans le pays et à l'extérieur qui divisent la Somalie. La question qui me préoccupe est de savoir comment ils peuvent encourager la paix et la stabilité en Somalie, tout en laissant au peuple somalien le soin de décider des moyens de reconstruire pacifiquement le pays »

*Un représentant de la société civile somalienne*

L'effort humanitaire a été relégué au second plan, supplanté par des réponses politiques, manquant parfois de clairvoyance, privilégiant les efforts externes de renforcement de l'État, et souvent dictées par des objectifs internationaux de sécurité et de lutte antiterroriste. Bien que ces politiques soient une réaction à de réelles préoccupations en matière de sécurité et de stabilité, au niveau régional en particulier, elles ont non seulement échoué à renforcer la paix à long terme dont ont désespérément besoin les Somaliens, mais elles ont de temps à autres exacerbé la crise humanitaire.

La priorité a été donnée par le passé aux « solutions rapides » pour neutraliser les menaces immédiates, en particulier en recourant au soutien et à l'action militaire, aux dépens d'une approche à long-terme qui s'attaque aux causes fondamentales du conflit tout en protégeant le peuple somalien et en répondant à ses besoins essentiels<sup>12</sup>.

Les conséquences de cet ordre du jour international ont été très clairement mises en évidence en 2011, lorsque la Somalie et la Corne de l'Afrique ont été frappées par une grave sécheresse. La gravité de la situation était sans précédent dans l'histoire récente de la Somalie. Il a cependant fallu attendre que les Nations Unies décrètent l'état de famine pour qu'un consensus se dégage sur le besoin d'élargir rapidement la réponse humanitaire. Toutefois à ce stade, la réponse avait déjà trop tardé et les efforts pour acheminer l'aide sur le terrain étaient sérieusement compromis par l'insécurité persistante, les contrôles imposés par les groupes armés, ainsi que les restrictions des donateurs en matière de distribution d'aide, fondées sur la législation antiterroriste<sup>13</sup>.

# 4

## Somalie : Un des environnements opérationnels les plus difficiles au monde

Vingt ans de conflit conjugués à un État en déliquescence ont fait de la Somalie un pays où il est extrêmement difficile de fournir une assistance humanitaire.

Les organisations humanitaires opérant en Somalie sont soumises quotidiennement aux restrictions du GFT et des groupes armés d'opposition, qui compliquent leurs opérations. Le GFT a imposé des restrictions sur les mouvements des travailleurs humanitaires étrangers en dehors des zones échappant à son contrôle (10 travailleurs humanitaires ont été arrêtés en septembre 2011, dont trois ressortissants turcs qui rentraient de mission après avoir distribué de l'aide dans la région du Bas-Shabelle)<sup>14</sup>.

Bien que les difficultés d'accès varient d'un acteur humanitaire à un autre, toutes les factions belligérantes ont également essayé de tirer avantage des efforts humanitaires, notamment en essayant d'imposer des taxes sur l'assistance humanitaire. Ces concessions, si elles sont acceptées, peuvent conduire à court-terme à une amélioration des conditions d'accès. Toutefois, ce type de paiements, en plus du détournement de l'aide destinée à des bénéficiaires ciblés, risque d'éroder encore plus la perception de l'impartialité des organisations humanitaires auprès des communautés somaliennes. Ces mêmes organisations risquent d'être accusées de « prendre parti ». En revanche lorsque les organisations ont refusé de céder à ces demandes, les programmes humanitaires ont souvent été retardés par des négociations longues et laborieuses. Dans les cas où les négociations sur l'accès se sont soldées par un échec, les fonds ont dû être alloués à d'autres projets ou même rendus aux donateurs.



**Encadré 1 : Les enjeux pour garantir une assistance fondée sur des principes – L'expérience d'Oxfam dans la région du centre-sud de la Somalie**

Oxfam et ses partenaires somaliens s'opposent énergiquement à tout versement d'argent aux groupes armés en Somalie. La Somalie est un environnement dans lequel il est extrêmement difficile de contrôler les mouvements de fonds, du fait de l'insécurité persistante et de l'absence de systèmes de gouvernance. Les nombreux mécanismes d'Oxfam, très rigoureux, et les relations solides et anciennes que nous avons entretenues avec nos partenaires aident à garantir que nos programmes humanitaires satisfassent les normes de qualité mondiales pour l'aide humanitaire, et assurent la transparence et la redevabilité.

Cette position ferme renforce l'indépendance de nos programmes, mais elle a dans de nombreux cas rendu plus difficile la distribution en temps voulu d'aide aux personnes qui en avaient besoin. Il n'y a pas de solutions miracles et Oxfam essaye en permanence de tirer les enseignements des difficultés rencontrées par l'organisation.

En août 2011, un partenaire d'Oxfam, opérant des projets d'eau et d'assainissement avait envisagé d'ajouter, un volet d'aide financière directe pour soutenir les moyens de subsistance à un des programmes qu'il opérait dans un district contrôlé par un groupe d'opposition armé. Les autorités locales ont réclamé 20 pour cent du budget du projet, que le partenaire a refusé de payer.

Comme les négociations s'éternisaient, Oxfam a fait savoir à son partenaire que les fonds devaient être réaffectés à un autre projet, car ils avaient seulement été alloués pour une période de trois mois. Lorsque les autorités locales ont appris que les fonds du projet seraient probablement réaffectés à un autre district, elles ont fini par autoriser le projet, à titre provisoire, mais sans conditions. Il a fallu attendre encore quatre à cinq jours avant d'obtenir la confirmation de l'autorisation, en l'absence du commandant local en déplacement dans une autre région du pays. Le projet a fini par être exécuté mais avec deux mois de retard.

# 5

## Une situation qui devrait devenir encore plus complexe

Le soutien international généralisé en faveur de l'intensification du conflit depuis la fin 2011 s'est axé essentiellement sur des objectifs sécuritaires, mais les conséquences humanitaires d'une telle ligne d'action sont loin d'être au centre des préoccupations mondiales. La présence renforcée des forces régionales a été accueillie favorablement, même au niveau du Secrétaire Général des Nations Unies<sup>15</sup>, mais les risques que font courir l'expansion des combats à la population civile et les obstacles que cela crée pour son accès à une assistance humanitaire méritent une plus grande attention du public.

De nombreux décideurs internationaux considèrent que l'action militaire améliorera la sécurité dans la région ainsi que celle de la population civile, mais jusqu'à présent la réalité s'est souvent révélée être très différente. La fluctuation des lignes de front, l'élargissement des zones de conflit et le contrôle des zones peuplées changeant de main entre les différentes parties ont bien souvent eu pour effet de compromettre l'espace humanitaire déjà précaire et limité permettant de fournir une assistance aux personnes qui en avaient besoin [voir Encadré 2]. Les préoccupations sont d'autant plus grandes que le panel de tactiques déployées inclut des tirs d'artillerie et des bombardements aériens dans des zones habitées et des alliances avec des milices locales aux antécédents douteux en matière de respect des droits de l'homme<sup>16</sup>.

« Va-t-il nous bombarder ? » demande Aisha, 9 ans, qui réside dans le district d'Afgooye, à chaque fois qu'elle entend passer un avion. La mère d'Aisha explique que cette dernière a peur de dormir seule à cause des avions de guerre. « Elle en est arrivée au point où elle déteste entendre le fredonnement des insectes nocturnes »

*Rapport d'une ONG somalienne*

### **Encadré 2 : Apporter de l'aide dans une zone en guerre - les expériences des ONG locales des opérations militaires en Somalie du Sud et centrale**

Bien qu'il soit difficile de prédire l'évolution de la situation, plusieurs ONG somaliennes travaillant dans le sud de la Somalie font état d'une détérioration de la situation depuis le début de l'année, due à l'expansion des opérations militaires. Dans certaines régions, les groupes d'opposition armés ont réagi à une pression militaire accrue en assouplissant les restrictions qui s'appliquaient jusque là et ont donné leur feu vert à certaines distributions d'aides humanitaires. Mais ailleurs, les organisations de la société civile interrogées dans le cadre du présent rapport ont signalé qu'il était plus difficile pour les populations de recevoir une assistance à cause de l'expansion des opérations militaires, qui poussaient par ailleurs encore plus de civils à fuir en quête de sécurité.

Dans le Nord, la région du Hiraan où le GFT et ses alliés ont remporté des victoires au début 2012, la poursuite des combats bloque un point d'entrée vital pour les secours humanitaires, reportant l'arrivée de denrées alimentaires de première nécessité pour aider les enfants sévèrement malnutris. Dans certaines localités capturées par les alliés du GFT, la

confusion créée par les difficultés pour savoir qui est en charge, et les lignes de front qui fluctuent au gré des combats, bloquent en partie l'acheminement de l'aide. Dans des régions de Gedo, où l'accès était autrefois meilleur que dans les régions avoisinantes, il est désormais sévèrement entravé par la recrudescence de l'insécurité liée à la reprise des combats, notamment par l'intensification des frappes aériennes et des prises d'otages au cours dernières semaines. Les interventions humanitaires sont mises en œuvre lorsque cela est possible, mais la situation précaire et imprévisible retarde la distribution d'une assistance vitale.

Dans des régions du Bas Juba, la peur des combats et des frappes aériennes contraint les civils à fuir les centres urbains, ce qui entrave la distribution de l'aide, tandis que les personnes déplacées internes (PDI) à Kismayo sont toujours largement coupées d'une aide extérieure. À Afgooye, les ONG continuent d'opérer malgré la détérioration de la sécurité, et redoutent l'arrivée d'autres PDI en provenance de l'Ouest, théâtre de violents combats, et un possible exode en masse des habitants de la région dans l'éventualité d'une offensive venue de l'est.

Les civils en Somalie étaient déjà souvent exposés à des risques avant le lancement des dernières opérations militaires régionales. Le nombre de tués, de blessés, d'atteintes aux droits, et la limitation de l'accès à une assistance par les parties au conflit révèle le lourd tribut payé par la population civile, qu'elle soit la cible d'attaques délibérées ou simplement prise entre deux feux. Pourtant, bien que des opérations militaires bien menées puissent de temps à autres lever certaines menaces que font peser les belligérants sur les populations civiles, elles peuvent également les aggraver, aussi louables soient-elles dans leurs intentions.

Pour le seul mois de janvier 2012, les Nations Unies recensaient plus de 19 000 civils somaliens fuyant l'insécurité, dont la plupart étaient originaires des régions qui étaient le théâtre d'affrontements entre les alliés du GFT et les forces adverses<sup>17</sup>. Les camps et d'autres zones d'hébergement où s'étaient réfugiés de nombreux PDI n'ont pas été non plus à l'abri des attaques : les camps de PDI à Mogadishu et Jilib ont été attaqués par les factions belligérantes des deux côtés, qui ont tué et blessé des résidents<sup>18</sup>. Les autres installations humanitaires n'ont pas été épargnées pour autant : un hôpital, un centre d'alimentation et les locaux d'une organisation humanitaire figurent parmi les dernières cibles<sup>19</sup>. Les rapports sur l'assassinat de civils en représailles soulignent les risques auxquels continuent d'être exposés les habitants des régions capturées par les forces alliées au GFT<sup>20</sup>.

Les risques que ces opérations font courir à la population civile et à son accès à l'aide humanitaire méritent un haut niveau d'engagement de la part de la communauté internationale. Bien que la communauté internationale doive continuer à multiplier ses efforts concertés, conformément à ses obligations envers toutes les parties d'un conflit, rares sont les possibilités qui lui sont offertes d'influer sur le comportement des groupes d'opposition pour les amener à respecter leurs obligations découlant du droit international. Lorsqu'une possibilité et une obligation internationale se présentent simultanément, elle doit veiller à ce que le GFT et les forces alliées respectent le droit interna-

tional humanitaire et le droit international des droits de l'homme (DIDH)<sup>21</sup>. La communauté internationale devrait soutenir la mission de l'Union Africaine en Somalie (AMISOM), pour l'aider à contrôler et à limiter les pertes civiles et à tenir compte de manière plus cohérente des conséquences de ses actions sur l'accès humanitaire<sup>22</sup>. Indépendamment de ces considérations humanitaires, mais d'une importance tout aussi capitale, la communauté internationale a également un rôle à jouer pour s'assurer que la porte reste ouverte au dialogue politique, et que toute intervention militaire ne sabote pas l'élaboration d'un plan visionnaire pour une solution politique inclusive du conflit en Somalie, à laquelle la société civile, la population somalienne, les associations de femmes et les autorités sous-nationales doivent apporter leurs contributions.

## 6

# Érosion de l'impartialité et de l'indépendance humanitaire

« Quelques associations de femmes ont été consultées, mais sinon les femmes ne sont pas impliquées (dans le renforcement de la paix). Il devrait y avoir des programmes qui ciblent les femmes au niveau de la base pour leur permettre de faire entendre leurs voix »

*Un travailleur d'une ONG somalienne*

Si la responsabilité du conflit, qui est source de la crise humanitaire actuelle et dans beaucoup de cas de l'obstruction et du détournement des efforts humanitaires, réside avant tout en Somalie, les politiques de la communauté internationale peuvent avoir une influence considérable sur les conditions dans lesquelles les organisations sont capables d'opérer pour venir en aide aux personnes affectées. Les groupes armés opposés au GFT, qui contrôlent une grande partie du Sud et du Centre de la Somalie ont accusé les organisations humanitaires internationales d'être à la solde des gouvernements occidentaux. Ce prétexte a été utilisé pour justifier les attaques contre des travailleurs humanitaires<sup>23</sup>, des blocages bureaucratiques pour freiner les opérations d'aide, et l'expulsion de nombreux organismes de certaines régions du Sud et du Centre de la Somalie, les plus récentes ayant eu lieu en janvier 2012<sup>24</sup>.

Dans le même temps, plusieurs politiques internationales ont involontairement renforcé le sentiment des groupes armés somaliens qu'il n'y avait pas de distinction entre les politiques sécuritaires, les politiques des gouvernements étrangers et les interventions humanitaires des organisations internationales. Bien que les Nations Unies aident à coordonner la plupart des efforts humanitaires, elles sont également très présentes sur la scène politique et sécuritaire, et ce d'autant plus avec les opérations du Bureau politique des Nations Unies pour la Somalie (UNPOS). Elles ont aussi pris la décision controversée de soutenir le très contesté GFT. Les objectifs de la communauté internationale en matière de consolidation de l'État, ses objectifs humanitaires et dans certains cas, ses objectifs antiterroristes sont devenus dangereusement indissociables aux yeux de nombreux Somaliens. Les organisations humanitaires se sont senties contraintes de légitimer les efforts de consolidation de l'État soutenus par les Nations Unies ainsi que par les donateurs les plus influents – et en particulier, d'établir la crédibilité du GFT. Par le passé, les principaux États donateurs, et même l'ancien Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Somalie, ont insisté pour que l'aide humanitaire soit acheminée directement par le GFT<sup>25</sup>, tandis que l'ancien Coordinateur humanitaire des Nations Unies incitait les organisations humanitaires à reprendre à Mogadiscio les projets « à impact élevé » soutenant les efforts de stabilisation après l'éviction de l'Union des tribunaux islamiques<sup>26</sup>.

Bien qu'il y eu récemment un fléchissement de la motivation à travailler par l'entremise du GFT, les diverses déclarations publiques des Nations Unies et des gouvernements étrangers continuent à affirmer leur soutien au GFT contre les forces d'opposition armées<sup>27</sup>.

L'appel lancé en janvier 2012 par l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) demandant aux organisations humanitaires « d'encourager le rapatriement volontaire des réfugiés dans les zones libérées de la Somalie » est l'un des plus récents défis pour l'indépendance de l'action humanitaire. Le rapatriement volontaire doit être précisément cela : volontaire. Les organismes humanitaires doivent fournir et fourniront des informations, le soutien nécessaire pour prendre une décision éclairée, et une assistance pour faciliter le rapatriement, une fois qu'un réfugié aura pris la décision de rentrer chez lui, afin de s'assurer que ce rapatriement se déroule dans des conditions dignes et sûres ; elles ne chercheront pas à exercer une influence sur ce choix, ou ne donneront pas l'impression de le faire. En relation avec les perceptions d'indépendance, si les organisations humanitaires devaient « encourager » les rapatriements vers des zones capturées par les forces alliées au GFT, elles courraient le risque beaucoup plus important d'être soupçonnées de s'aligner sur les factions anti-insurrectionnelles<sup>28</sup>.

Dans la majorité des pays, il est normal pour les organisations humanitaires internationales de collaborer avec le gouvernement pour fournir de l'aide aux personnes qui en ont le plus besoin, ce que les organisations ne parviennent pas toujours à faire de manière satisfaisante dans de nombreuses crises<sup>29</sup>. Mais la Somalie fait figure d'exception, et la majorité de la population ne reconnaît pas la légitimité du GFT. Non élues et largement perçues comme étant imposées de l'extérieur par une démarche qui a marginalisé les autorités sous-nationales et la société civile, les institutions fédérales de transition doivent faire face à de très sérieuses allégations de corruption et de détournement de l'aide<sup>30</sup>.

Il y a donc dans ce contexte des raisons pour les organisations humanitaires de se montrer réticentes à l'idée de travailler avec le GFT ou de le soutenir : les problèmes du maintien de leur indépendance vis-à-vis de toutes les parties prenantes d'un conflit armé, de l'efficacité au regard de la capacité limitée de l'administration de transition, ainsi que de la transparence, compte-tenu des allégations de détournement de l'aide<sup>31</sup>.

## Les conséquences imprévues des politiques anti-terroristes

À la suite des attentats perpétrés en septembre 2001 contre les États-Unis, les enjeux posés par la Somalie ont revêtu une gravité qui a amené les gouvernements occidentaux à aborder de plus en plus la question de la Somalie sous l'angle de la sécurité internationale et régionale et de la lutte antiterroriste. Cette évolution s'est trop souvent traduite par une relative indifférence aux conséquences de ces politiques sur le peuple somalien.

« En 2011, la communauté internationale a alloué 1,32 milliard USD d'aide à l'appel humanitaire pour la Somalie. Même si cela fait du cas de la Somalie l'une des plus larges réponses humanitaires au monde, ces allocations représentent à peine plus de la moitié de ce qui a été dépensé par la communauté internationale (2,41 milliards USD) pour combattre la piraterie en Somalie en 2010. »

*The Economic Cost of Maritime Piracy, One Earth Future Working Paper, décembre 2010*

Un changement notable de politique s'est produit en 2008, lorsque les États-Unis ont décidé d'ajouter le groupe armé contrôlant la majorité du Sud et du Centre de la Somalie à la liste des organisations terroristes, en vertu de la législation américaine. (D'autres gouvernements se sont alignés sur cette position par la suite<sup>32</sup>.) Par ailleurs, à cause de cette réglementation, certaines organisations américaines ont interrompu leurs activités dans le Sud et le Centre de la Somalie tandis que d'autres étaient obligées d'introduire des mesures de vigilance contraignantes ou de réduire leurs activités<sup>33</sup>.

Sous l'effet de cette nouvelle disposition, l'aide des États-Unis, qui était auparavant le principal donateur pour la Somalie – a été divisée par huit entre 2008 et 2010, et a eu des retombées considérables sur les politiques et le financement des autres donateurs occidentaux<sup>34</sup>. En 2008, l'appel humanitaire des Nations Unies pour la Somalie mobilisait 429 millions USD, soit 74 % du montant de l'appel. L'appel plus modeste lancé en 2010 mobilisait 246 millions USD, soit seulement 67 % de l'appel<sup>35</sup>, malgré les 2,1 millions de personnes nécessitant toujours une aide vitale<sup>36</sup>.

Les restrictions du gouvernement des États-Unis sur l'assistance au Sud et au Centre de la Somalie ont été assouplies après que l'état de famine ait été déclaré par les Nations Unies en 2011<sup>37</sup>, mais des ambiguïtés subsistent autour de la nouvelle licence émise par le Bureau de Contrôle des actifs étrangers (OFAC), qui protège les organisations humanitaires en les mettant à l'abri d'éventuelles poursuites en vertu de la loi antiterroriste américaine pour des activités humanitaires dans des zones contrôlées par les groupes désignés comme terroristes<sup>38</sup>. Cette législation a aussi eu des répercussions sur le peuple somalien. Par exemple, en décembre 2011, la principale banque américaine fournissant des services de transferts d'argent à l'aide du système *hawala* a suspendu ce service, menaçant ainsi de priver les familles somaliennes qui dépendent de l'aide financière de la diaspora vivant aux États-Unis d'une bouée de sauvetage de 100 millions USD par an<sup>39</sup>. Faute de banque pour transférer les fonds, les sociétés de transferts de fonds utilisant le système *hawala* aux États-Unis ont été obligées de fermer. Elles ont repris leurs activités en janvier 2012 après le

tollé général provoqué par leur fermeture, mais l'incertitude plane toujours quant à l'avenir de ce service vital, et l'on ignore pour combien de temps les autres banques qui ont repris ce service jugeront être capables de continuer à opérer avec les *hawalas* dans un environnement législatif aussi complexe et restrictif.

Les déclarations antérieures des donateurs reliant l'assistance humanitaire et les stratégies antiterroristes, assorties du soutien clair de la communauté internationale pour une intervention militaire régionale, ont contribué à créer un environnement extrêmement dangereux pour ceux – qu'il s'agisse de Somaliens ou plus rarement d'étrangers – qui fournissent une assistance aux personnes qui en ont le plus besoin. Bien qu'il soit rarement possible d'établir un rapport direct entre les déclarations individuelles ou entre des décisions politiques et les attaques contre des travailleurs humanitaires, d'autant plus que d'autres facteurs entrent en jeu, les arguments en faveur d'un rapport entre les deux semblent convaincants. En 2008, au plus fort du conflit opposant le GFT et ses alliés internationaux contre les groupes d'opposition, 37 travailleurs humanitaires ont été tués en Somalie – soit les deux-tiers des travailleurs humanitaires tués cette année-là dans le monde<sup>40</sup>. La même année, en réponse aux frappes aériennes et aux tirs de missiles américains ciblant les forces d'opposition, les insurgés armés ont accusé les organisations humanitaires de collaborer avec les forces étrangères, et ont annoncé qu'elles seraient en conséquence considérées comme des « cibles légitimes »<sup>41</sup>. Malgré une importante diminution du nombre des victimes parmi les travailleurs humanitaires depuis 2008, les incidents de sécurité touchant le personnel et le matériel humanitaire, y compris les enlèvements, les pillages et les arrestations sont à nouveau en recrudescence depuis juillet 2011, date à laquelle la réponse à la famine a commencé à être élargie<sup>42</sup>.

Cette insécurité a des conséquences très graves pour les personnes nécessitant une assistance. Dans le camp de réfugiés de Dadaab dans le Nord du Kenya, par exemple, l'assistance fournie aux 463 000 réfugiés majoritairement somaliens a été réduite uniquement à des interventions critiques pour sauver des vies, en réaction aux enlèvements et aux attentats perpétrés au moyen d'engins explosifs dans la région<sup>43</sup>.



## La situation actuelle et les perspectives d'avenir

En juillet 2011, face à l'aggravation de la crise humanitaire et à d'importants défis opérationnels, les acteurs humanitaires ont mis sur pied une intervention de grande envergure pour répondre à la famine, en élargissant considérablement leurs activités, malgré les défis que continuait de poser la programmation à long-terme, en particulier pour la réduction des risques de catastrophes et la résilience. Malgré l'insécurité persistante et les risques qu'elle fait courir aux travailleurs humanitaires, le nombre d'organisations humanitaires en Somalie (surtout à Mogadiscio) a sensiblement augmenté au cours du second semestre de 2011. Les programmes d'Oxfam en Somalie, en collaboration avec les organisations partenaires somaliennes fournissent à l'heure actuelle une assistance à 1,5 million de personnes.

Les institutions musulmanes et occidentales ainsi que les donateurs ont joué un rôle important dans la réponse à la crise actuelle. L'OCI et le Forum humanitaire – un organisme œuvrant à l'amélioration des rapports entre les organisations humanitaires musulmanes et leurs homologues occidentales – sont au nombre de ceux qui ont également manifesté un intérêt croissant à aborder les questions de développement à long-terme, de rétablissement et de reconstruction en Somalie<sup>44</sup>.

Et c'est aux prix de ces efforts qu'ont été obtenues d'importantes réalisations. Selon les dernières évaluations réalisées par l'Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la Nutrition en Somalie (Food Security Nutrition and Analysis Unit, FSNAU) et par le Réseau du système d'alerte précoce aux risques de famine (Famine Early Warning Systems Network, FEWSNET), une réduction sensible des taux de mortalité et de malnutrition a été enregistrée dans les régions du Sud et du Centre de la Somalie<sup>45</sup>. Les six régions qui avaient été classées par les Nations Unies comme des zones de famine ont été déclassées en zones d'urgence humanitaire - insécurité alimentaire, et même au-dessous de ce niveau – grâce en partie au renforcement de l'aide humanitaire soutenant les efforts du peuple somalien. Mais il a été également difficile d'assurer une collaboration constructive entre les très nombreux intervenants, du fait de mécanismes de coordination parallèles dans certains domaines et de lacunes dans le partage d'information.

Fournir une assistance humanitaire vitale aux personnes qui en ont besoin n'est toutefois qu'un élément de la solution, et il est indispensable de multiplier les efforts pour développer la résilience afin que ces efforts aient l'effet voulu. Certaines organisations ont été capables de réaliser un travail utile et de mettre en place des mesures destinées à renforcer la résilience des populations face aux futures sécheresses et autres menaces environnementales, malgré l'insuffisance des fonds et les conditions difficiles.

Les progrès accomplis restent néanmoins extrêmement fragiles et une réduction des niveaux d'aide actuels se traduirait probablement par une aggravation de la situation. Les expulsions de novembre 2011 et de janvier 2012, et la suspension de plusieurs autres activités humanitaires en raison de l'insécurité<sup>46</sup>, représentent un défi majeur pour le maintien de la capacité humanitaire actuelle.

Personne ne peut prédire exactement combien de temps dureront les affrontements violents qui font rage dans presque tout le Sud de la Somalie. Mais nous savons que tant qu'ils continueront, la crise alimentaire persistera dans les zones touchées. Pour que des millions de personnes dans le besoin puissent bénéficier pleinement des efforts d'aide de la société civile somalienne et des organisations internationales, il est nécessaire de tenir compte plus systématiquement des répercussions humanitaires des initiatives régionales et internationales en matière de politiques et de sécurité.

Le nouvel ordre du jour énoncé dans le présent document devrait, s'il est suivi, fournir à la Somalie une assise plus viable. Les décisions qui seront prises lors de la conférence de Londres devraient donner la priorité aux besoins, aux intérêts et aux points de vue du peuple somalien et aider la Somalie à réaliser le développement et la sécurité auxquels elle aspire depuis longtemps.

# Notes

- <sup>1</sup> Unité d'analyse de la sécurité alimentaire et de la Nutrition – la Somalie et le Réseau des systèmes d'alerte précoce sur la famine (2012), « Famine ends, yet 31% of the population remain in crisis », 3 février, disponible à : <http://www.fsnau.org/downloads/FSNAU-FEWSNET-Technical-Release-Feb-3-2012.pdf>
- <sup>2</sup> D. Hillier (2012), Un dangereux retard : le coût d'une réponse tardive à des alertes précoces lors de la sécheresse de 2011 dans la Corne de l'Afrique, Oxfam, 18 janvier, disponible à : <https://www.oxfam.org/en/policy/dangerous-delay>
- <sup>3</sup> FSNAU-FEWSNET, *op. cit.*
- <sup>4</sup> Les Nations Unies estiment qu' 1.8 million de personnes nécessitant une assistance dans le Sud n'ont reçu aucune aide alimentaire d'urgence des membres de groupe sectoriel pour l'alimentation en décembre à cause de l'interdiction. OCHA (2012) « Somalie – Rapport de situation sur la famine et la sécheresse No. 31 », 18 janvier, disponible à : <http://reliefweb.int/node/471296>
- <sup>5</sup> Voir par exemple, « Wounded in southern Somalia have difficulty reaching medical facilities », 2.1.12, <http://www.voanews.com/english/news/africa/east/Wounded-in-Southern-Somalia-Have-Difficulty-Reaching-Medical-Facilities-136528663.html>
- <sup>6</sup> M. Bryden *et al.* (2011), *Report of the Monitoring Group on Somalia and Eritrea pursuant to Security Council resolution 1916 (2010)*, juillet, Conseil de sécurité des Nations Unies
- <sup>7</sup> En 2003 le gouvernement suédois a convoqué une réunion pour discuter des bonnes pratiques des donateurs de l'aide humanitaire au cours de laquelle ont été convenus « les principes et les bonnes pratiques de l'aide humanitaire ». Les représentants de 16 pays donateurs ainsi que de la Commission Européenne, de l'OCDE, du Mouvement international des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des ONG ainsi que des universitaires étaient présents à cette réunion. Tous les détails sur le site suivant : <http://www.goodhumanitariananddonorship.org/gns/principles-good-practice-ghd/overview.aspx>
- <sup>8</sup> La Ligue des États Arabes pendant la réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères du 13 septembre 2011, avait convenu de la nécessité de deux conférences – une pour garantir la fourniture d'une assistance humanitaire à toutes les « personnes affectées » et l'autre sur des perspectives à plus long terme de reconstruction et de développement – toutes deux en coordination avec l'OCI, l'UA et l'ONU.
- <sup>9</sup> Les donateurs discutent actuellement d'indicateurs adéquats et de stratégies de surveillance dans le Groupe des donateurs: Rapports d'évaluations conjointes des besoins des Somaliens, du Secrétariat de coordination des Nations Unies et de la Banque Mondiale, programme de reconstruction et de développement, disponible à : [http://www.somali-jna.org/index.cfm?module=ActiveWeb&page=WebPage&s=rdp\\_implementation\\_i](http://www.somali-jna.org/index.cfm?module=ActiveWeb&page=WebPage&s=rdp_implementation_i)
- <sup>10</sup> M. Bradbury et S. Healey (2010) *Whose Peace is it Anyway? Connecting Somali and international peacemaking*, Londres: Accord, Conciliation Resources.
- <sup>11</sup> J. Norris et B. Bruton (2011) *Twenty Years of Collapse and Counting: The Cost of Failure in Somalia*, Rapport conjoint du Center for American Progress et One Earth Future Foundation, Washington D.C.: Center for American Progress, p.15, disponible à : <http://www.americanprogress.org/issues/2011/09/pdf/somalia.pdf>
- <sup>12</sup> *Ibid.*, pp. 23–24.
- <sup>13</sup> Pour des détails de la législation américaine concernant « la fourniture d'un soutien matériel aux terroristes » voir [http://www.law.cornell.edu/uscode/usc\\_sec\\_18\\_00002339---A000-.html](http://www.law.cornell.edu/uscode/usc_sec_18_00002339---A000-.html)
- <sup>14</sup> A. Cadde (2011) 'TFG officially bans travel of foreign workers', *Somalia Report*, 16 septembre, disponible à : <http://www.somaliareport.com/index.php/post/1582>
- <sup>15</sup> Voir par exemple, 'UN Secretary-General Ban Ki-Moon welcomes Kenya's role in Somalia', 8.12.11, <http://www.reliefnet.int/node/463936>
- <sup>16</sup> Les milices alliées au GFT de Ras Kamboni et d'Ahla Sunna Wal Jama'a sont au nombre de celles citées en relation avec des violations présumées du DIH dans « *You don't know who to blame* » – *War crimes in Somalia*, Human Rights Watch, septembre 2011, disponible à : <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/somalia0811webwcover.pdf>
- <sup>17</sup> Système de suivi des mouvements de population de l'IASC, janvier 2012
- <sup>18</sup> « Airstrike on Somali IDP camp kills 5, wounds 45: MSF (Reuters) », 31 October 2011, at <http://www.thenewsworld.info/airstrike-on-somali-idp-camp-kills-5-wounds-45-msf-reuters.html> et « Somalia: Six dead in Mogadishu refugee camp blast », 19 janvier 2012, à <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16640942>
- <sup>19</sup> « Somalia: mortars hit Mogadishu's Keysaney Hospital » Communiqué de presse du CICR 23-01-2012, Geneva/Nairobi (CICR) <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/news-release/2012/somalia-news-2012-01-23.htm>  
Rapport d'OCHA sur la situation de famine & sécheresse No. 31, « le 10 janvier, deux grenades à main lancées sur le complexe des Nations Unies à Mogadishu. » [http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb\\_pdf/node-471296.pdf](http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/reliefweb_pdf/node-471296.pdf)  
Point sur les activités du CICR 16.12.11: « Le 10 décembre, un centre nutritionnel géré par le Croissant-Rouge de Somalie dans la ville méridionale de Bardera a été touché par un raid aérien qui n'a heureusement causé que des dégâts matériels. » <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/update/2011/somalia-update-2011-12-16.htm>
- <sup>20</sup> « Les milices menacent la sécurité de Beledweyne », 2.1.12 [http://www.somaliareport.com/index.php/post/2435/Militias\\_Threaten\\_Security\\_of\\_Beledweyne](http://www.somaliareport.com/index.php/post/2435/Militias_Threaten_Security_of_Beledweyne)

- <sup>21</sup> Ces obligations internationales sont codifiées dans les politiques institutionnelles comme la politique des Nations Unies sur la due diligence en relation avec les droits de l'homme pour le soutien aux forces de sécurité non rattachées aux Nations Unies. Cette politique exige qu'avant que les Nations Unies puissent fournir un soutien, qu'il soit financier, technique ou autre, une évaluation des risques devra être réalisée sur la probabilité de sérieuses violations. Les procédures pour contrôler la conformité avec le DIH et le droit international relatif aux réfugiés ainsi que la mise en place de systèmes de collecte d'information sont également nécessaires.
- <sup>22</sup> Un rapport du HCR/CIVIC publié en septembre 2011 formule des propositions pour un mécanisme de suivi et de rapport sur les victimes civiles dans le cadre d'AMISOM pour enquêter sur les incidents dont sont victimes les civils, analyser les données pour dégager les tendances, reconnaître la responsabilité des préjudices causés aux civils, compenser les victimes et publier les résultats. Grubeck, N. (2011), *Civilian harm in Somalia: Creating an appropriate response*, Genève: HCR.
- <sup>23</sup> À la suite d'une série de frappes aériennes contre des cibles de l'opposition en 2008, plusieurs groupes armés ont accusé les organisations d'aide internationales d'aider à coordonner ces attaques et ont déclaré que tous les représentants des organisations occidentales et des Nations Unies faisaient désormais partie de leur liste noire. Voir M. Bradbury (2010), *State-building, counterterrorism and licensing humanitarianism in Somalia*, Feinstein International Center Briefing Paper, septembre
- <sup>24</sup> Bureau pour la supervision des affaires des agences étrangères (OSAFA) (2011) « OSAFA Fact-finding Committee Conducts Performance Appraisal », 28 novembre ; les raisons de l'expulsion des 16 agences d'aide notifiées dans ce communiqué comprennent notamment le « manque de détachement et de neutralité politique ».
- <sup>25</sup> K. Menkhaus (2010) « Stabilization and humanitarian access in a collapsed state: the Somali case », *Disasters*, Volume 34, Supplément s3, octobre, page. S332, disponible à : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/j.1467-7717.2010.01204.x/pdf>
- <sup>26</sup> IRIN Nouvelles et analyses humanitaires (2007) « Somalia: UN calls for immediate re-engagement », Nouvelles d'IRIN , 18 janvier, disponible à : <http://www.irinnews.org/printreport.aspx?reportid=64501>
- <sup>27</sup> Voir par exemple le message de félicitations adressé par le Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies à AMISOM pour avoir chassé les insurgés de Mogadishu, dans A. Mahjga (2012), « Lettre ouverte au peuple somalien », UNPOS, 26 janvier.
- <sup>28</sup> Autorité intergouvernementale pour le développement (2012), « Communiqué de la 20<sup>e</sup> session extraordinaire des Chefs d'état et de gouvernement de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) consacrée à la situation en Somalie, au Soudan et au Sud-Soudan, ainsi qu'au plan d'intégration minimal et à la piraterie maritime, 27 janvier
- <sup>29</sup> Pour un aperçu global de ce thème, voir : Oxfam International (2012) *Les crises dans un nouvel ordre mondial : le projet humanitaire en danger*, Note d'information d'Oxfam. <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/crises-in-a-new-world-order-challenging-the-humanitarian-project-204749>
- <sup>30</sup> Voir par exemple, « Rapport du Secrétaire Général sur la Somalie », Conseil de sécurité des Nations Unies, 9 décembre 2011, et M. Bryden (2011) *Somalia's Famine is Not Just a Catastrophe, It's a Crime*, Enough: The project to end genocide and crimes against humanity, octobre, disponible à : [http://www.enoughproject.org/files/Bryden\\_SomaliaFamine%20Brief\\_final\\_0.pdf](http://www.enoughproject.org/files/Bryden_SomaliaFamine%20Brief_final_0.pdf)
- <sup>31</sup> M. Bryden *et al.*, *op.cit.*
- <sup>32</sup> M. Bradbury, *op.cit.*, p. 13
- <sup>33</sup> S. Pantuliano, K. Mackintosh et S. Elhawary avec V. Metcalfe (2011) *Counter-terrorism and humanitarian action Tensions, impact and ways forward* Document politique d'HPG 43 p.9
- <sup>34</sup> Oxfam International (2011) « À qui doit profiter l'aide ? Politisation de l'aide dans les conflits et les crises », Note d'information d'Oxfam No 145, <http://policy-practice.oxfam.org.uk/publications/whose-aid-is-it-anyway-politicizing-aid-in-conflicts-and-crises-121669>
- <sup>35</sup> Service de surveillance financière d'OCHA : <http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyCountryDetails&cc=som&yr=2008>; et <http://fts.unocha.org/pageloader.aspx?page=emerg-emergencyCountryDetails&cc=som&yr=2010>
- <sup>36</sup> OCHA, Analyse du financement des interventions humanitaires pour la Somalie (septembre 2010) ; chiffres fournis par le service de surveillance financier d'OCHA, vérifié le 11 janvier 2011 (L'aide humanitaire fournie par les États-Unis à la Somalie se chiffrait à 237.4 millions USD en 2008, 99.8 millions USD en 2009 et juste 29.4 millions USD en 2010).
- <sup>37</sup> Les Nations Unies ont décrété l'état de famine le 20 juillet 2011; on apprenait le 2 août que l'administration américaine avait émis de nouvelles directives pour assouplir les restrictions sur la distribution d'aide dans les régions de Somalie sous contrôle des groupes d'opposition armés. Voir Associated Press (2011), « State Department Reassures Groups Aiding Somalia in Food Crisis », 2 août, disponible à : [http://www.nytimes.com/2011/08/03/world/africa/03somalia.html?\\_r=1](http://www.nytimes.com/2011/08/03/world/africa/03somalia.html?_r=1)
- <sup>38</sup> D. Lewis (2011), « Counterterrorism Regulations and Humanitarian Access to the Famine in Somalia », Programme de l'Université d'Harvard de travaux de recherches sur la politique humanitaire et les conflits, 10 août
- <sup>39</sup> Oxfam (2011), « Urgent action needed before major US remittance lifeline is cut to famine-stricken Somalia », disponible à : <http://www.oxfamamerica.org/press/pressreleases/urgent-action-needed-before-major-us-remittance-lifeline-is-cut-to-famine-stricken-somalia>
- <sup>40</sup> Commission Européenne – Aide humanitaire et protection civile (2011) *Somalia Factsheet 2011*, disponible à : <http://ec.europa.eu/echo/files/aid/countries/somalia-factsheet-2011.pdf>.
- <sup>41</sup> Bradbury, *op.cit.*, p.9

<sup>42</sup> OCHA (2011), *Appel consolidé pour la Somalie 2012*, 14 décembre, disponible à : <http://www.unocha.org/cap/appeals/consolidated-appeal-somalia-2012>

<sup>43</sup> OCHA (2011) « Rapport de situation sur la crise dans la Corne de l'Afrique No. 19 », OCHA, New York, 19 octobre, disponible à : <http://reliefweb.int/node/454668>

<sup>44</sup> L'OCI coordonne actuellement une coalition de 38 organisations humanitaires en Somalie.

<sup>45</sup> FSNAU-FEWSNET, *op. cit.*

<sup>46</sup> 'Somalia: MSF shuts two big medical centres in Mogadishu', 19 janvier 2012, à <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-16630838>

© Oxfam International février 2012

Ce document d'information a été rédigé par Ellie Kemp et Ben Murphy. Oxfam remercie Ed Cairns, Elise Ford, Ed Pomfret et Eveline Rooijmans pour leur assistance dans sa réalisation. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Ce document peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation, de plaidoyer et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel : [publish@oxfam.org.uk](mailto:publish@oxfam.org.uk).

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org).

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Publié par Oxfam GB pour Oxfam International sous l'ISBN 978-1-78077-062-8 en février 2012. Oxfam GB, Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, Royaume-Uni.

## Oxfam

Oxfam est une confédération internationale de 15 organisations qui travaillent ensemble dans 92 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice :

Oxfam Amérique ([www.oxfamamerica.org](http://www.oxfamamerica.org)),  
Oxfam Australie ([www.oxfam.org.au](http://www.oxfam.org.au)),  
Oxfam-en-Belgique ([www.oxfamsol.be](http://www.oxfamsol.be)),  
Oxfam Canada ([www.oxfam.ca](http://www.oxfam.ca)),  
Oxfam France ([www.oxfamfrance.org](http://www.oxfamfrance.org)),  
Oxfam Allemagne ([www.oxfam.de](http://www.oxfam.de)),  
Oxfam Grande-Bretagne ([www.oxfam.org.uk](http://www.oxfam.org.uk)),  
Oxfam Hong Kong ([www.oxfam.org.hk](http://www.oxfam.org.hk)),  
Oxfam Inde ([www.oxfamindia.org](http://www.oxfamindia.org)),  
Intermon Oxfam Espagne ([www.intermonoxfam.org](http://www.intermonoxfam.org)),  
Oxfam Irlande ([www.oxfamireland.org](http://www.oxfamireland.org)),  
Oxfam Mexique ([www.oxfammexico.org](http://www.oxfammexico.org)),  
Oxfam Nouvelle-Zélande ([www.oxfam.org.nz](http://www.oxfam.org.nz))  
Oxfam Novib Pays-Bas ([www.oxfamnovib.nl](http://www.oxfamnovib.nl)),  
Oxfam Québec ([www.oxfam.qc.ca](http://www.oxfam.qc.ca))

Les organisations suivantes, actuellement membres observateurs d'Oxfam international, travaillent vers une possible affiliation complète :

Oxfam Japon ([www.oxfam.jp](http://www.oxfam.jp))  
Oxfam Italie ([www.oxfamitalia.org](http://www.oxfamitalia.org))

N'hésitez pas à contacter les organisations répertoriées ci-dessus, par téléphone ou par courrier pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur : [www.oxfam.org](http://www.oxfam.org). Courriel : [advocacy@oxfaminternational.org](mailto:advocacy@oxfaminternational.org)

[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)

